

**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL
AU COURS DE LA REPRISE DE SA QUARANTE ET UNIEME SESSION**

**1185 (XLI). Colloque international
sur le développement industriel**

A

LANGUES DE TRAVAIL DU COLLOQUE

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa résolution 1180 (XLI), en date du 5 août 1966, concernant les colloques régionaux et internationaux sur le développement industriel,

Décide de modifier comme suit l'article 14 du projet de règlement intérieur du Colloque international sur le développement industriel figurant à l'annexe II de la résolution susmentionnée :

"L'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe sont les langues de travail du Colloque."

*1447ème séance plénière,
15 novembre 1966.*

B

COMPTES RENDUS DU COLLOQUE

Le Conseil économique et social,

Ayant réexaminé la question des comptes rendus analytiques du Colloque international sur le développement industriel,

Décide de modifier comme suit l'article 16 du projet de règlement intérieur du Colloque :

"Les séances plénières font l'objet de comptes rendus analytiques."

*1448ème séance plénière,
16 novembre 1966.*

C

DATE ET LIEU DE RÉUNION DU COLLOQUE

Le Conseil économique et social

Décide que le Colloque international sur le développement industriel se tiendra à Athènes en décembre 1967.

*1451ème séance plénière,
17 novembre 1966.*

**1194 (XLI). Dissolution du Comité
du développement industriel**

Le Conseil économique et social,

Prenant note des résolutions 2089 (XX) et 2152 (XXI) de l'Assemblée générale, en date des 20 décembre 1965 et 17 novembre 1966, relatives à la création

de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,

Décide de dissoudre le Comité du développement industriel.

*1459ème séance plénière,
21 décembre 1966.*

**1188 (XLI). Rapport du Conseil du commerce
et du développement**

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le rapport annuel du Conseil du commerce et du développement¹,

1. Transmet ce rapport à l'Assemblée générale ;

2. Appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les commentaires et les observations ayant trait à la question qui figurent dans le rapport du Conseil économique et social sur la reprise de sa quarante et unième session².

*1451ème séance plénière,
17 novembre 1966.*

**1191 (XLI). Rapport du Fonds monétaire
international**

Le Conseil économique et social

Prend acte avec satisfaction du rapport du Fonds monétaire international³.

*1456ème séance plénière,
19 décembre 1966.*

**1192 (XLI). Rapport de la Banque internationale
pour la reconstruction et le développement
et de l'Association internationale de développe-
ment, et rapport de la Société financière
internationale**

Le Conseil économique et social

Prend acte avec satisfaction du rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développe-

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Supplément No 15 (A/6315/Rev.1).

² Ibid., Supplément No 3A (A/6303/Add.1).

³ Fonds monétaire international, Annual Report of the Executive Directors for the Fiscal Year ended April 30, 1966 (Washington [D. C.]). Communiqué par le Secrétaire général aux membres du Conseil économique et social sous la cote E/4282.